



Association pour le Développement  
de la Citoyenneté à Méricourt



**Vous êtes impliqué (e) dans la vie de votre quartier  
et vous avez une idée de projet ?**

**Le PIC\* peut vous aider !**

*Pour effectuer une demande de subvention, vous devez retirer le «kit du porteur de projet» au Centre Social d'Education Populaire ou le télécharger sur le site internet de la ville, rubrique PIC. Les documents doivent être transmis au moins 10 jours avant la tenue du Comité de Gestion qui l'étudiera en votre présence. Les actions proposées doivent concerner une des dix thématiques énoncées dans le kit.*

*A NOTER : LA PARTICIPATION ANNUELLE DU PIC EST LIMITÉE À 750 EUROS POUR LA PREMIÈRE ACTION ET 400 EUROS POUR LA SECONDE (DANS LA LIMITE DES CRÉDITS DISPONIBLES).*

## **Calendrier des réunions du Comité de Gestion 2019 :**

**Mardi 22 Janvier • Mardi 26 Février**

**Mardi 19 Mars • Mardi 23 Avril**

**Mardi 21 Mai • Mardi 18 Juin**

**Mardi 17 Septembre • Mardi 15 Octobre**

**Mardi 12 Novembre • Mardi 10 Décembre**

**Au Centre Social d'Education Populaire - Salle Frida Kahlo - A 18H**

**Le Centre Social d'Education Populaire se tient à votre disposition pour toute aide  
ou demande d'information. Contacter Lilian BERTA par téléphone au 03.21.74.65.40  
ou par mail : [lilian.bertha@mairie-mericourt.fr](mailto:lilian.bertha@mairie-mericourt.fr)**

*\* Le Fonds de Soutien aux Projets d'Initiative Citoyenne (PIC) est un outil de démocratie participative financé par la Ville et le Conseil Régional. Il permet de subventionner de manière souple et rapide des microprojets portés par les habitants constitués ou non en association. L'enveloppe annuelle est gérée par l'Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt, ADCM (Siège social : Centre Social d'Education Populaire, rue de la Gare 62680 Méricourt)*